



Litige vente vehicule particulier/professionnel

Par jfk

Bonjour,
suite a lachat d un vehicule neuf le garage ma reprit mon ancien vehicule une semaine apres il me contact ayant trouve une anomalie et me reglame de l'argent sur la reprise a t'il le droit ?

Par pat76

Bonjour

Le garagiste vous a envoyé un courrier recommandé?

Par jfk

aucun courrier

Par pat76

Rebonjour

Alors vous n'êtes au courant d'aucune demande.

Attendez de recevoir une demande par courrier recommandé et si cela arrive, revenez sur le forum.

Pour l'instant sans demande écrite par courrier recommandé, vous faites silence.

Par jfk

il me harcele au tel pour une participation a la hauteur de1000 euros

Par pat76

Bonjour

Notez bien les jours et l'heure des appels sur un carnet.

Au prochain appel vous lui dites que vous déposez une plainte contre lui auprès du Procureur de la République pour harcèlement.

Vous ajoutez que s'il estime avoir été lésé il peut engagé une procédure devant la juridiction compétente.

Il devra prouvez qu'il y avait un vice caché, de plus c'est un professionnel donc il aurait dû vérifier avant d'acheter.

Vous ne vous faites pas de soucis en cas de procédure de sa part, vous aurez gain de cause.